



DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

Séance du 22 février

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice :	29
Présents :	29
Absents :	0
Procuration :	0

L'an 2017, le 22 février, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal de Lunéville, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Etaient présents :

M. Philippe DANIEL, M. Ghislain DEMONET, M. Bruno DUJARDIN, Mme. Annie FARRUDJA, M. Jonathan KURKIENCY, M. Noël MARQUIS, M. Thierry MERCIER, M. Guy BIENTZ, Mme. Dominique JACQUOT, M. Michel MARCHAL, M. Jean-Christophe AUBERT, M. Hervé BERTRAND, Mme Claudine COLAS, M. Laurent de GOUVION SAINT CYR, M. Jacques DEWAELE, Mme Rose-Marie FALQUE, M. Laurent GELLENONCOURT, M. François GENAY, Marie-Jo GEORGES, M. Christian GEX, M. Jacques PISTER, Mme. Sabrina VAUDEVILLE, Mme. Damienne VILLAUME, M. Jonathan HAUVILLER, M. René ACREMENT, M. Philippe ARNOULD, M. Jean-Paul MARTIN, M. Bernard MULLER, M. Jean-Marie GOGLIONE.

Etaient remplacés :

M. Jacques LAMBLIN excusé remplacé M. Jonathan HAUVILLER,
M. Frédéric MAILLIOT excusé remplacé par M. Jean-Marie GOGLIONE.

Etai(ent) excusé(s) :

Etait absent :

Voix consultative : Mme LEHE Sophie, M RICHARD Claude.

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Sabrina VAUDEVILLE

2017-005

Date de convocation
16/02/2017

DATE D'AFFICHAGE
10 MARS 2017

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

09 MARS 2017

et publication du :

09 MARS 2017

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Après avoir fixé le nombre de Vice-présidents, il vous est proposé de procéder à l'élection des Vice-présidents.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L5211-1 et L2122-7 ; Considérant que l'élection des Vice-présidents se déroule au scrutin secret et à la majorité absolue, parmi les membres du Comité de Pôle, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

Le Président appelle les candidats au poste de 1^{er} Vice-président.
Michel MARCHAL fait acte de candidature.

Le comité de Pôle procède alors à l'élection du 1^{er} Vice-président.
Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins	29
Bulletins nuls	9
Nombre de suffrages exprimés	20
Majorité absolue	11

Résultats

Michel MARCHAL	20 VOIX
----------------	---------

Monsieur Michel MARCHAL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 1^{er} Vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Président appelle les candidats au poste de 2^{ème} Vice-président.
Bernard MULLER fait acte de candidature.

Le comité de Pôle procède alors à l'élection du 2^{ème} Vice-président.
Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins	29
Bulletins nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	27
Majorité absolue	14

Résultats

Bernard MULLER	27 VOIX
----------------	---------

Monsieur Bernard MULLER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 2^{ème} Vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Président appelle les candidats au poste de 3^{ème} Vice-président.
Philippe DANIEL fait acte de candidature.

Le comité de Pôle procède alors à l'élection du 3^{ème} Vice-président.
Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins	29
Bulletins nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	28
Majorité absolue	15

Résultats

Philippe DANIEL	28 VOIX
-----------------	---------

Monsieur Philippe DANIEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 3^{ème} Vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Président appelle les candidats au poste de 4^{ème} Vice-président.
Christian GEX fait acte de candidature.

Le comité de Pôle procède alors à l'élection du 4^{ème} Vice-président.
Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins	29
Bulletins nuls	4
Nombre de suffrages exprimés	25
Majorité absolue	13

Résultats

Christian GEX	25 VOIX
---------------	---------

Monsieur Christian GEX ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 4^{ème} Vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Lunéville
le Président,

